

**7^e Conférence ministérielle des PMA organisée par l'ONUDI
Vienne, 23-24 novembre 2017**

Déclaration ministérielle:

**« Développer les partenariats internationaux pour favoriser la croissance et l'inclusion
dans les PMA »**

Vienne, le 24 novembre 2017

Nous, Ministres de l'industrie, Ministres de l'économie et/ou du commerce et/ou Chefs de délégation, participant à la septième Conférence ministérielle des pays les moins avancés (PMA) organisée par l'ONUDI,

Réunis ici à Vienne (Autriche), les 23 et 24 novembre 2017, pour fournir une orientation stratégique à la mise en œuvre d'un développement industriel inclusif et durable (ISID, selon l'acronyme anglais) et mettre en place des partenariats internationaux pour les PMA dans le cadre du Programme d'action d'Istanbul (PAI), du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba,

Nous inspirant de la Charte des Nations Unies et des principes énoncés dans la résolution 70/1 intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-dixième session, et reconnaissant la responsabilité partagée vis-à-vis des peuples, de la planète, pour la prospérité, la paix et le partenariat,

Rappelant le PAI, adopté lors de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA et approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/280 du 17 juin 2011, dans laquelle l'Assemblée demande à toutes les parties directement concernées de s'engager à mettre en œuvre le Programme d'action et à favoriser la sortie de la catégorie des PMA,

Rappelant la Déclaration politique adoptée lors de l'examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du PAI en faveur des PMA pour la décennie 2011-2020 qui s'est tenu à Antalya en Turquie du 27 au 29 mai 2016 et que l'Assemblée générale a fait sienne dans sa résolution 70/294 du 25 juillet 2016,

Prenant note de la Déclaration ministérielle, adoptée le 14 juillet 2017, issue du débat de haut niveau tenu par le Conseil économique et social à sa session de 2017 et du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisé sous les auspices du Conseil,

Prenant note de la Déclaration ministérielle des PMA adoptée lors de l'Assemblée générale du 22 septembre 2017,

Saluant les rapports du Secrétaire général sur la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des PMA pour la décennie 2011-2020 ainsi que le rapport 2017 de référence sur la

situation des PMA du Bureau du Haut-Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (UN-OHRLLS, selon l'acronyme anglais),

Soulignant l'importance des résultats obtenus à l'issue des principaux sommets et conférences organisés récemment par les Nations Unies sur les questions économiques, sociales et environnementales (et autres questions afférentes), comme par exemple :

- *la troisième Conférence internationale sur le financement du développement,*
- *l'Accord de Paris sur les changements climatiques, et*
- *les six Conférences ministérielles des PMA précédentes organisées par l'ONUDI et l'UN-OHRLLS ;*

Reconnaissant que l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes et toutes ses dimensions, y compris l'extrême pauvreté, est le plus grand défi mondial et que la production manufacturière et l'industrialisation ont un rôle moteur en faveur d'un développement socio-économique durable ;

Réaffirmant que tous les pays et toutes les parties prenantes devraient prendre de concert les mesures audacieuses et immédiatement nécessaires au processus de sortie de la catégorie des PMA et s'engager à ce que personne ne soit laissé pour compte dans ce processus, comme rappelé dans la Déclaration de Lima ;

Prenant note des réussites majeures de l'ONUDI dans l'appui apporté aux PMA après six années d'application de sa stratégie opérationnelle en leur faveur et quatre années après l'adoption de la Déclaration de Lima ;

Prenant note également du travail accompli par l'UN-OHRLLS pour faciliter la mise en œuvre du PAI de manière coordonnée et constante, ainsi que de l'action menée par tous les organismes des Nations Unies à cet égard ;

Approuvons la déclaration de la 7^e Conférence ministérielle des PMA organisée par l'ONUDI figurant en annexe 1.

Annexe 1 :

Programme de développement durable à l'horizon 2030

1. Pour mettre en œuvre les priorités énoncées dans le Programme d'action d'Istanbul (PAI) et dans le cadre du Programme à l'horizon 2030, les mesures nationales de développement doivent être soutenues par des partenariats viables tant au niveau régional qu'international, afin de favoriser un développement durable et profitant à tous ;
2. Nous saluons les progrès réalisés par plusieurs pays les moins avancés (PMA) pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et soulignons que beaucoup reste encore à faire dans ce domaine pour l'ensemble des PMA ;
3. Nous réaffirmons que le processus de sortie de la catégorie des PMA exige des efforts plus soutenus en faveur d'un développement industriel inclusif et durable (ISID, selon l'acronyme anglais) dont le rôle moteur en matière de transformation structurelle, de diversification économique et de création d'emplois décents est primordial dans le cadre des ODD en général et de l'ODD 9 en particulier ;
4. Nous rappelons la Déclaration politique de l'examen à mi-parcours du PAI réaffirmant que les partenaires de développement devraient aligner leurs stratégies nationales de coopération pour le développement avec le PAI pour atteindre ses objectifs fondamentaux et contribuer à la réalisation des ODD, notamment en se conformant aux objectifs de l'aide publique au développement (APD) fixés par le Programme d'action.

Coopération technique et programmes de services consultatifs

5. Nous demandons à l'ONUDI de poursuivre ses programmes de coopération technique, ses services consultatifs et de continuer à organiser ses forums mondiaux destinés aux PMA, qui contribuent à l'éradication de la pauvreté ;
6. Nous réaffirmons notre engagement à mettre en œuvre le PAI en intégrant l'ISID à nos politiques nationales et à nos schémas de développement pour ouvrir la voie à une sortie de la catégorie des PMA à chacun des 47 pays qui en font encore partie ;
7. Nous demandons à l'ONUDI d'étendre et/ou de généraliser son modèle de Programme de partenariat entre pays (PCP, selon l'acronyme anglais), lancé à titre d'essai au Sénégal et en Éthiopie, à d'autres PMA de toutes les régions, en tenant compte des enseignements tirés de la récente évaluation à mi-parcours et des meilleures pratiques.

Développement de partenariats

8. Nous réaffirmons que la collaboration entre l'ONUDI, le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, l'UN-OHRLS, les autres agences de l'ONU et les partenaires/agences de développement pour soutenir les pays sur la voie d'une sortie de la catégorie des PMA est primordiale et devrait être renforcée, notamment en intensifiant l'assistance technique et les activités de développement des capacités, ainsi qu'en identifiant des

mécanismes/schémas d'investissements innovants et de financements solides qui favoriseront la réalisation des objectifs et des actions définis par le PAI ;

9. Nous félicitons également l'ONUDI, la Commission économique pour l'Afrique (CEA), le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique (OSAA, selon l'acronyme anglais) et la Commission de l'Union africaine pour leurs rôles de chefs de file dans la mise en place de la Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA III, selon l'acronyme anglais), en particulier pour le développement d'une feuille de route ainsi que la mobilisation des partenaires déterminants pour sa mise en œuvre. Nous invitons l'Assemblée générale des Nations Unies à approuver que de tels schémas d'industrialisation soient développés dans la région Asie-Pacifique avec une attention particulière accordée aux PMA ;
10. Nous reconnaissons que le renforcement des capacités productives favorise le développement et la sortie de la catégorie des PMA et soulignons que le développement des infrastructures matérielles est une condition *sine qua non* pour une croissance et un développement durables et que des investissements significatifs et une amélioration des technologies, notamment grâce à des partenariats public-privé, des financements innovants, l'intégration régionale et la mise en place d'institutions et de régulations adéquates, sont essentiels pour combler l'écart entre l'épargne et l'investissement dans les PMA ;
11. Nous reconnaissons le besoin de renforcer et d'améliorer la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et la coopération triangulaire par une approche plus institutionnalisée et innovante de la collaboration qui permettra d'améliorer le processus de mise en œuvre du PAI.

Promotion des investissements

12. Nous soulignons le rôle crucial de la mise en place de partenariats à multiples parties prenantes dans le domaine de la promotion des investissements. À cet égard, nous encourageons les agences des Nations Unies concernées à mettre en place un Programme de développement des capacités pour les PMA destiné aux agences de promotion de l'investissement afin de les aider à attirer, diversifier et retenir les investissements directs étrangers (IDE) pour en tirer le plus de bénéfices possible et favoriser le développement du secteur privé dans les PMA, et ainsi contribuer à leur sortie durable de cette catégorie ;
13. Nous saluons la décision contenue dans le Programme d'action d'Addis-Abeba et dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 d'adopter et de mettre en œuvre des régimes de promotion de l'investissement pour les PMA, notamment la clause prévoyant un soutien technique et financier pour l'élaboration de projets et la négociation de contrats, le soutien consultatif en matière de règlement des différends liés à l'investissement, l'accès à l'information sur les facilités d'investissement, l'assurance-risque et les garanties (par exemple via l'Agence multilatérale de garantie des investissements) ;
14. Nous nous engageons, grâce au soutien accru des partenaires de développement et des institutions financières internationales, à rendre le climat des affaires plus propice à l'investissement, notamment en améliorant la prévisibilité, la gouvernance et la

transparence, y compris en ce qui concerne les pratiques et la réglementation en matière de passation des marchés publics.

Énergie, infrastructure et innovation

15. Nous soulignons l'importance de la construction d'infrastructures résilientes à des fins productives, notamment dans les énergies renouvelables et le numérique, et de favoriser l'innovation grâce aux transferts de connaissances et de technologies indispensables pour s'engager dans la nouvelle révolution industrielle (l'industrialisation 4.0) et ainsi permettre aux PMA de prospérer et d'avancer vers une sortie de la catégorie des PMA ;
16. Nous saluons le travail d'analyse mené par l'UN-OHRLLS et d'autres entités des Nations Unies sur la question de l'amélioration de l'accès aux énergies renouvelables dans les PMA et demandons la mise en place de partenariats plus solides et de nouveaux modèles de financement pour favoriser la transition énergétique de ces pays, afin de leur permettre d'utiliser de façon rentable les nouvelles technologies et sources d'énergie ;
17. Nous saluons la création de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés par l'Assemblée générale et louons le travail décisif de l'UN-OHRLLS et du gouvernement turc pour sa mise en place en 2017 telle que prévue dans l'objectif 17.8 du Programme à l'horizon 2030. Nous invitons par ailleurs les autres partenaires de développement à contribuer largement au lancement de cette Banque et à son bon fonctionnement ;
18. Nous notons le besoin de s'orienter vers une production d'économie circulaire pour concevoir des produits durables et recyclables et ainsi réduire l'impact environnemental de l'industrialisation et ouvrir la voie à de nouvelles méthodes de transformation.

Jeunesse, femmes et entrepreneuriat

19. Nous reconnaissons le besoin de favoriser l'inclusion des groupes vulnérables de nos populations, en particulier les jeunes et les femmes, qui représentent un potentiel inexploité qui devrait prendre part activement au développement industriel inclusif et durable de nos pays pour favoriser une sortie plus rapide de la catégorie des PMA ;
20. À cet égard, nous nous engageons à soutenir - et nous encourageons - les jeunes et les femmes entrepreneurs des PMA à remplir leur rôle d'agents du développement, du changement et de la modernité, afin d'accélérer le développement durable.

Atténuation des conflits et renforcement de la capacité de résistance

21. Nous soulignons les défis particuliers auxquels sont confrontés certains PMA suite à des conflits dont les répercussions humaines, économiques et sociales doivent être reconnues afin de promouvoir et d'améliorer leur stabilité et de permettre la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier de l'ODD 16 ;
22. Nous rappelons, comme convenu dans le PAI, qu'il est important pour toutes les parties prenantes d'agir de concert afin de développer et de mettre en œuvre des mesures nationales et internationales concrètes pour permettre aux PMA d'améliorer leur résilience

face aux répercussions négatives des chocs économiques, de résister face aux/de surmonter les effets néfastes du changement climatique, de protéger la biodiversité et de bénéficier d'un développement durable, et enfin de résister aux risques naturels afin de réduire le risque de catastrophe.

23. Nous notons avec satisfaction l'appui de l'ONUDI aux petits États insulaires en développement (PEID) avec pour objectif de répondre aux défis du changement climatique et à leurs besoins de développement économique comme en témoigne le centre du Pacifique pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique (PCREEE) qui a été inauguré le 26 avril 2017 au Tonga avec l'appui de l'ONUDI, SIDS DOCK et le gouvernement Autrichien.

Sécurité alimentaire

24. Nous sommes vivement préoccupés par l'une des pires crises alimentaires depuis 1945 qui menace de famine 20 millions de personnes dans quatre pays¹. Parmi les 23 pays touchés par une insécurité alimentaire chronique et aiguë, 18 sont des PMA dont la population totale combinée s'élève à environ 72 millions de personnes ;
25. Nous notons que l'insécurité alimentaire est liée à une faible productivité agricole et invitons la communauté internationale, en particulier nos partenaires de développement et le secteur privé, à renforcer leurs partenariats et synergies afin d'augmenter la productivité agricole et les revenus ruraux et mettre fin, une fois pour toutes, aux situations d'urgence.
26. Nous soulignons la nécessité que les règles commerciales multilatérales soutiennent de façon effective les efforts et initiatives de production et d'exportation de biens et de services des PMA, y compris les mesures facilitant et accompagnant le processus de changement de catégories de ces pays

Ce qu'il convient de faire à l'avenir

27. Nous exhortons tous les pays et tous les partenaires à rendre possible le financement nécessaire au développement et à la mise en œuvre de stratégies opérationnelles, de projets et de programmes spécifiques à chaque pays et à chaque région pour l'éradication de la pauvreté.
28. Enfin, il reste trois ans pour réaliser les objectifs du PAI et, à cet effet, des synergies fortes et des complémentarités entre le Programme d'action, le Programme à l'horizon 2030 et d'autres programmes cadres doivent être trouvées, tant sur le plan régional qu'international, afin d'assurer la croissance et l'inclusion pour tous.

[Adoptée à Vienne (Autriche), le 24 novembre 2017]

¹ Somalie, Soudan du Sud, Yémen et le nord-est du Nigeria